

Bilan sur la révision du PNRO



Pierre-Yves HENRY
et l'équipe CRBPO
henry@mnhn.fr



Assemblée Générale – 22 mars 2014
CRBPO – UMR 7204 CESCO
Muséum National d'Histoire Naturelle & CNRS



Structuration du PNRO

Axe 1: Démographie

- STOC Capture
- SPOLs

Axe 2: Migration et dispersion

- Halte
- Gibiers, dont Alouette des champs
- ACROLA, FLASH, Rémiz et Hirondelles en dortoir

Axe 3: Programmes personnels

Axe1

Démographie

Responsable:
P.-Y. Henry



Photo:
F. Salmon



Une fiche protocole standardisée

Modifications pour tous les thèmes

- Uniformisation de la **présentation** des programmes et des protocoles
- Section détaillée sur les **données spécifiques** à chaque protocole et comment les transmettre (**saisie**)
- Numéro de **version** et suivi des modifications apportées
- Changements de protocole **a minima** pour assurer la continuité temporelle des protocoles mis en oeuvre



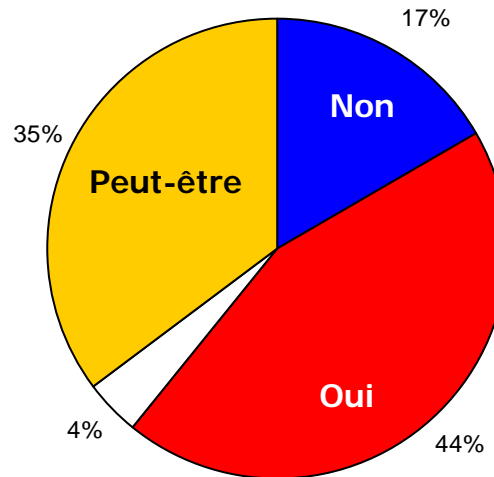
Axe 1: STOC

Modifications

- Clarification de l'intérêt du protocole (**Robust Design**):
« peut le plus »
- Identifiant THEME pour le **STOC ROZO** (à finaliser)
- Incitation à passer les **SPOLs sur espèces communes** en STOC pour la période de reproduction

Participation STOC Gestion ?

STOC Gestion



Sûr: 44%

Probable: 79%

Il semble y avoir une volonté de participer

Axe 1: STOC

Nouveauté: STOC GESTION

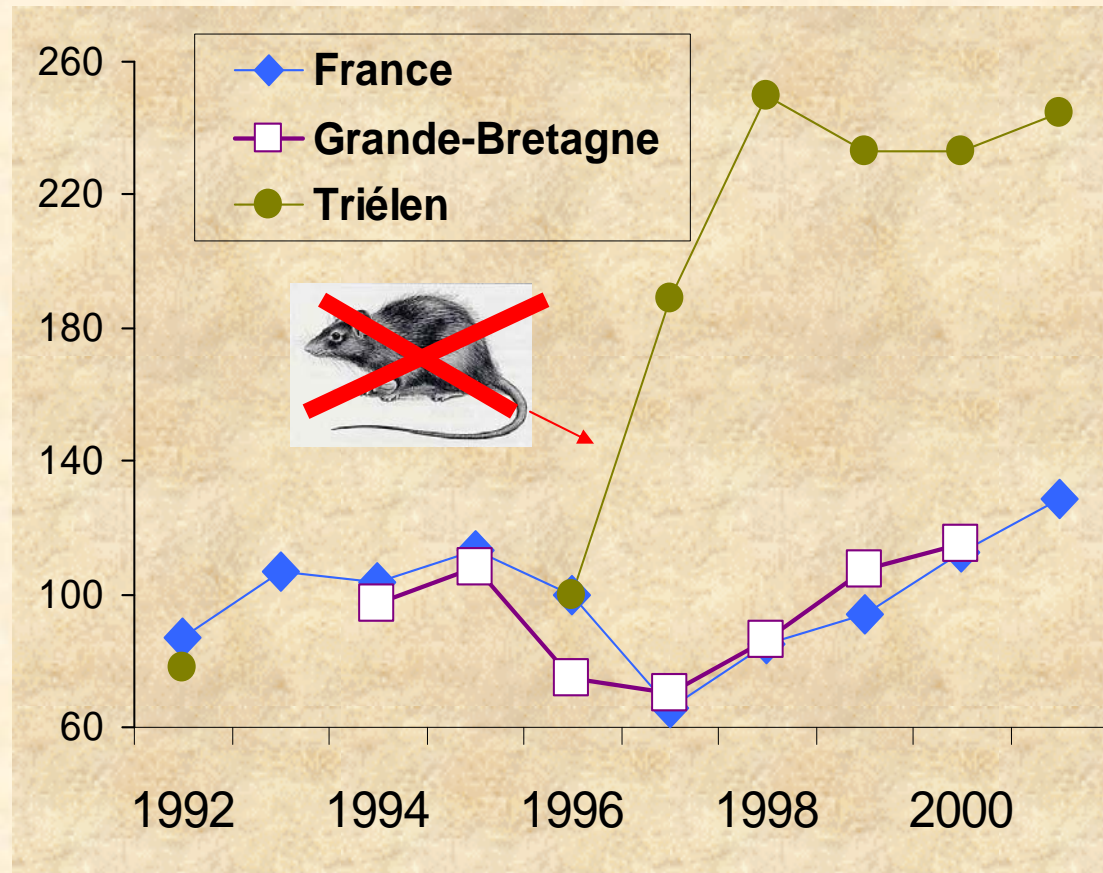
- **But:** permettre la modification d'habitat dans le cadre de plans de gestion pour que les données STOC Capture puissent servir à l'évaluation locale de l'**impact de la gestion**
- **Principe:**

Option minimale: Comparaison **AVANT / APRES**



Variations spatiales: échelle locale

Évolution de
l'indice
d'abondance
du troglodyte
(1996=100)

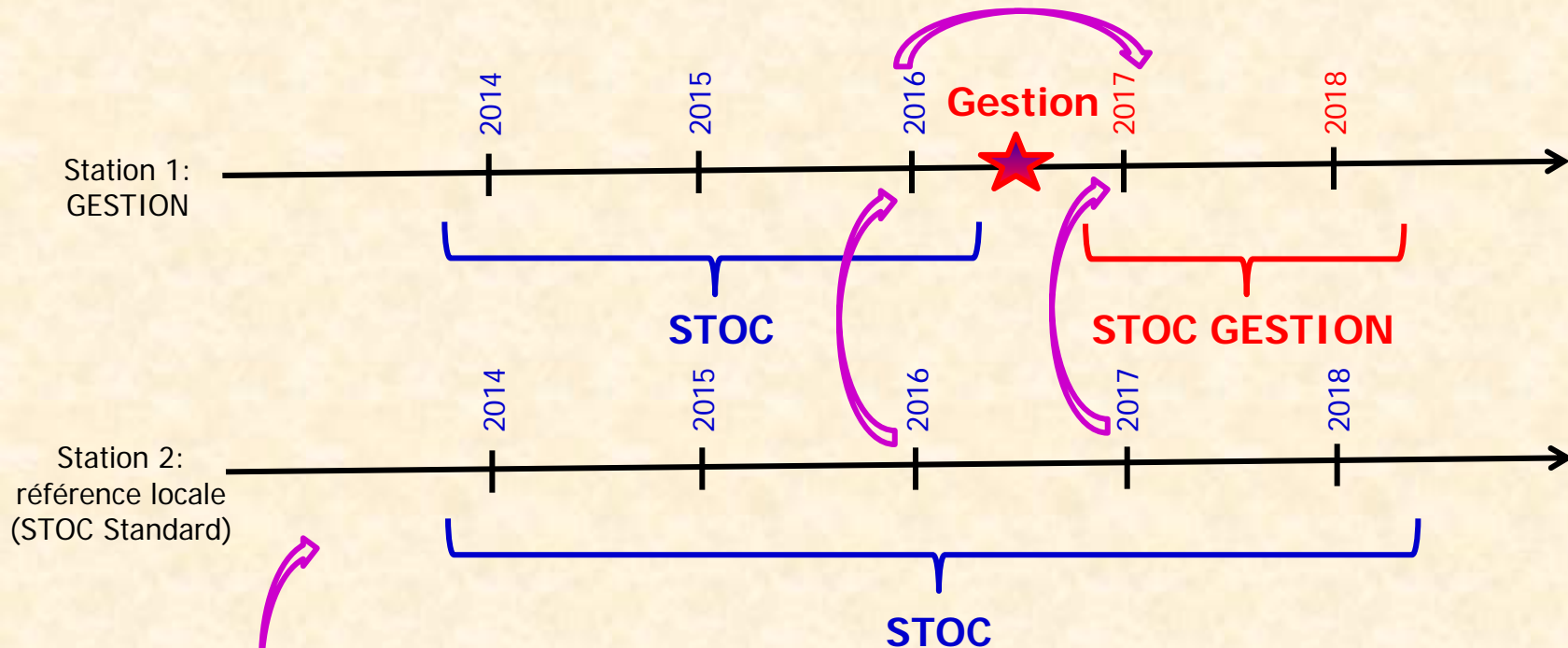


Axe 1: STOC

Nouveauté: STOC GESTION

➤ Principe:

Option idéale: Comparaison **AVANT / APRES** + **AVEC / SANS**



Avec données nationales du STOC Capture servant de référence nationale pour les variations inter-annuelles



Axe 1: STOC

Nouveauté: STOC GESTION

➤ Qui:

- Uniquement des stations nouvelles, créées à cette intention
- Dans le **cadre** d'actions de gestion planifiées avec un cadre institutionnel
- A l'initiative et sous la responsabilité (y compris analyse) du **bagueur** responsable de la station et du **gestionnaire**

Axe 1: SPOLs non-coordonnées

Modifications

- Révision de la liste des **espèces SPOLables**
 - ✓ Méthodes de capture 'classiques'; sont exclues les espèces coloniales, grèbes, plongeurs, gallinacés, rapaces, anatidés, limicoles;
 - ✓ Pas de SPOL coordonné ou Programme Personnel national sur l'espèce;
 - ✓ Statut de conservation non-préoccupant; sont exclues:
 - ✓ si Liste Rouge nationale: EN, CR et EX exclues
 - ✓ Espèces avec populations très localisées
- Marquage par **bagues colorées** encouragé, et obligatoire pour certaines espèces

Axe 1: Tous les SPOLs

Modifications

Le protocole général définit les conditions pour effectuer un SPOL d'espèces nicheuses ou hivernantes, données dans la liste des espèces "SPOLables". Le principe pour qu'une espèce soit SPOLable est qu'elle peut être capturée et manipulée avec des dispositifs classiques, sans risque particulier pour les oiseaux et sans besoin d'une formation spécifique, que son statut de conservation n'est pas préoccupant (en cas d'inscription sur la liste rouge, les espèces classées EN - en danger d'extinction - sont exclues d'office de la liste des SPOLables) et qu'elle est largement représentée en France (les espèces n'ayant que quelques populations très localisées sont exclues). Enfin, l'espèce ne doit pas être concernée par un autre programme de suivi coordonné à l'échelle nationale (SPOL coordonné ou PP national). Pour rappel, toute espèce peut être suivie par baguage, mais si l'espèce n'est pas listée comme SPOLable, le suivi ne peut se faire que dans le cadre d'un programme personnel, ou d'un thème spécifique du PNRO.

Lorsque vous souhaitez démarrer un SPOL, déclarez-le en remplissant en ligne le formulaire de déclaration de SPOL, ceci afin de permettre au CRBPO de tenir à jour la liste des SPOLs en cours par espèce et par localisation et de promouvoir les échanges entre bagueurs suivant la même espèce.

Pour les SPOLs, vous êtes encouragés à avoir recours à du marquage coloré (uniquement combinaison de bagues colorées et/ou gravées), afin de maximiser le taux de contrôle des individus marqués. Dans la mesure du possible, évitez de dupliquer des codes couleur existant en consultant les codes utilisés ailleurs sur [CR-Birding](#). Cette recommandation devient impérative pour les espèces à forte mobilité et facilement observable (p. ex. pie-grièches). A chaque déclaration de SPOL, nous vérifions le mode de marquage coloré que vous envisagez de mettre en oeuvre.

Le formulaire de déclaration de SPOL est l'interface qui vous permet de demander à ce que nous mettions à jour votre permis, en y faisant apparaître du marquage coloré sur une liste restreinte d'espèces dans le cadre du SPOL.

Annuaire des SPOLs. Ce fichier présente tous les SPOLs déclarés via le formulaire en ligne. Le but est de faciliter les échanges de bonnes pratiques, données, résultats et idées entre SPOLs suivant un même protocole, ou suivant une même espèce. Pour rechercher des suivis par protocole SPOL ou par région, utilisez le filtre sur la colonne correspondante. Pour recherche des suivis par espèce, utilisez le filtre sur la colonne "Espèce", en recherchant avec le code espèce (p. ex. SAXRUB pour Tarier pâtre). Pour obtenir le contact de bagueurs que vous ne connaissiez pas, [contactez-nous](#)). Ce fichier sera mis à jour au moins une fois par an.



Axe 1: Tous les SPOLs

Clarification pour la saisie

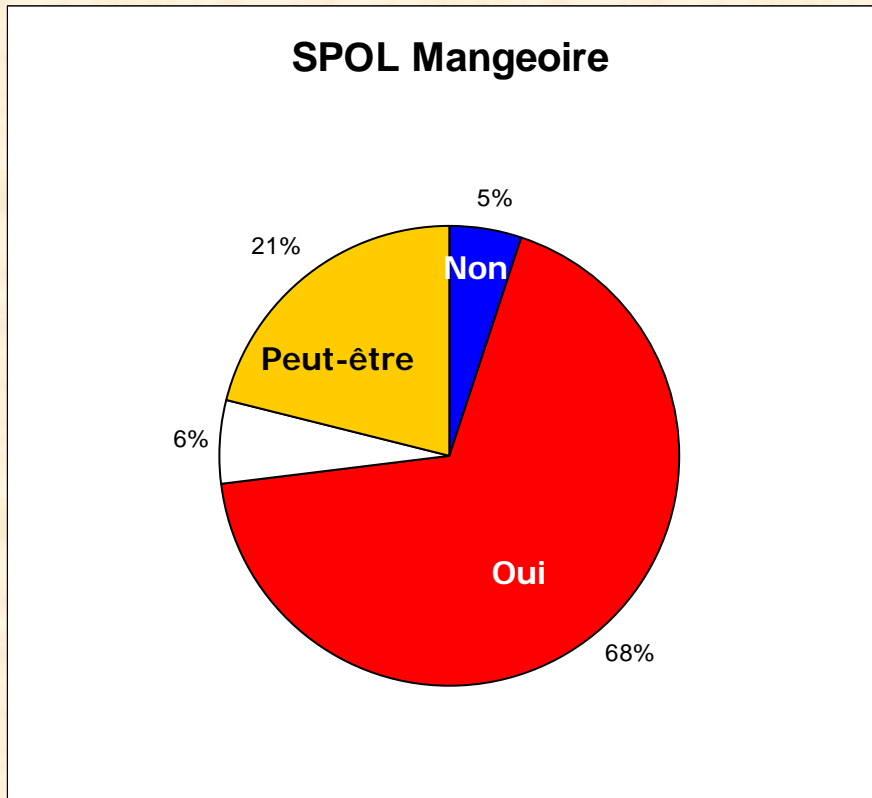
➤ Saisie du THEME et THEME SESSION

- ✓ THEME SESSION = SPOL (ou PASDOM ou MANGEOIRE, etc)
- ✓ THEME
 - Pour la(les) espèce(s) cibles: **SPOL ou PASDOM ou MANGEOIRE, etc**
 - Pour les captures incidentes:
 - Si concernée par autre thème PNRO -> **thème PNRO**
 - Sinon -> **HORS THEME**

Exemple sur un SPOL MANGEOIRE

- ✓ **THEME SESSION = MANGEOIRE**
- ✓ **THEME**
 - Pour les mésanges, moineaux, bruants, fringilles (cf. liste): **MANGEOIRE**
 - Pour les merles, étourneaux, pies -> **AXE 2**
 - Pour les accenteurs, rougegorges, sittelles -> **HORS THEME**

Standardisation de protocoles: SPOL Mangeoire



Sûr: 68%

Sûr & Probable: 89%

**Tout le monde est prêt à standardiser
le SPOL Mangeoire**

(et certains semblent attendre ça pour s'engager) !



Axe 1: SPOL MANGEOIRE

Modifications

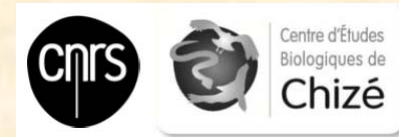
- Définition de la liste des **espèces**, avec ajout des **mésanges**.
Cible: **granivores** puisque l'attracteur est des **graines**.
- Plan de suivi:
 - ✓ **Au moins 1 fois / mois en Déc-Jan-Févr;**
 - ✓ Sessions supplémentaires de Nov. À Mars
 - ✓ Mais **toujours pareil d'une année sur l'autre**
- Marquage par **bagues colorées** encouragé

Axe 1: SPOL PASDOM & PP plumes

Modifications

- Protocole révisé en ligne. Plus de prélèvement de sang
- Participation au PP du Centre d'Études Biologiques de Chizé (F. Angelier, A. Meillère):

- ✓ **Plumes;**
- ✓ **Mi-février à mi-juillet AVANT LA MUE**
- ✓ Milieu URBAIN et/ou RURAL
- ✓ **10-15 jeunes + 10-15 adultes**

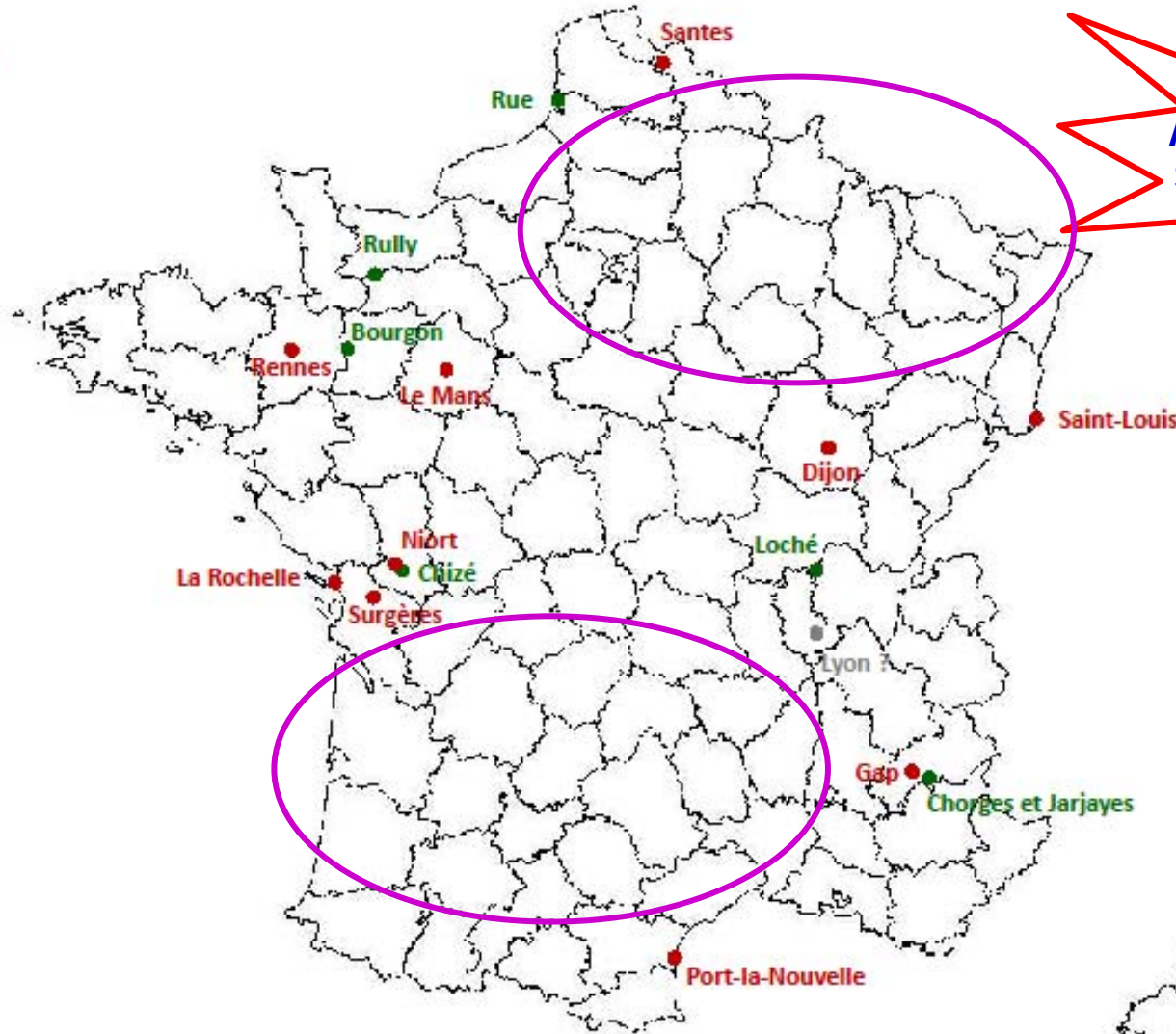


Appel à participants

Axe 1: SPOL PASDOM & PP plumes

10/05/2003

- Site urbain
- Site rural



Appel à participants
Seulement en 2014



Centre d'Études
Biologiques de
Chizé



Axe 1: autres SPOLs

- **SPOL Bruant jaune/zizi (E. Dupoux)**
 - ✓ Extension explicite dans le nom du SPOL au **Bruant zizi**
 - ✓ Protocole en cours de **révision** avec tests en 2014

- **SPOL Effraie (S. Jouaire):** pas de changement

- **SPOL NICHOTR:** présentation à part



Axe 2

Migration et dispersion

Responsable: O. Dehorter



Axe 2: ce qui ne change pas

➤ **ACROLA**

➤ **FLASH**

➤ **Rémiz**



Axe 2: programme HALTE

Modifications

- Programme scindé en 2 nouveaux programmes
 - ✓ « **Phénologie** »: documenter la phénologie du **flux migratoire**
 - ✓ « **Séjour** »: documenter l'usage d'un site comme **halte migratoire**

- Protocoles finalisés seront distribués avant l'**été 2014**



Axe 2: programme PHENOLOGIE

- But: phénologie du flux migratoire par espèce, sexe, âge, région
- Plan de suivi
 - ✓ **10 journées** / migration
 - ✓ Minimum de **1 journée** / semaine
 - ✓ donc minimum de **10 semaines de suite**
- Sur inscription avec numéro de site (comme STOC), plus de convention obligatoire



Axe 2: programme SEJOUR

- But: utilisation des sites de halte migratoire par espèce, sexe, âge, région. Caractérisée par les taux d'arrivée, départ, transients, temps de séjour et engraissement.
- Plan de suivi
 - ✓ **Minimum de 10 journées consécutives**
 - ✓ Mais le maximum possible est le mieux
 - ✓ Habitat homogène
- Sur inscription avec numéro de site (comme STOC), plus de convention obligatoire

Axe 2: Alouette des champs

Modifications

- Décision de **poursuite** du protocole sur migration nocturne postnuptiale avec protocole similaire
- En collaboration avec Cyril Eraud - **CNERA Avifaune migratrice ONCFS**
- **Animateur**: Moana Grysan
- Protocole actualisé sera distribué avant l'**automne 2014**

avec



Axe 2: Autres gibiers 'terrestres'

Modifications à venir

- **Colombidés** -> **PP ONCFS** de H. Lormée (actuel: 20% par 'généralistes')
- **Bécasse** et **Bécassines** -> **PP ONCFS** de Y. Ferrand (actuel: 3% et 30%)
- **Caille des blés** -> **PP ONCFS** de D. Roux (actuel: 60%)
- **Geai des chênes** -> **PP ONCFS** de C. Eraud
- **Turdidés** -> perspective d'un **protocole** standardisé en **migration** (actuel: 98%), avec D. Roux

avec



-
- **Rallidés** -> PP (92%)
 - Encouragement du baguage en période de **reproduction** pour dispersion des pops nationales, avec maintien du « baguage de masse »

Tout ça, grâce à vous !



Questions ?